



ENCORE UNE AGRESSION !

Hier, lors du départ promenade au bâtiment Mah1, notre collègue a subi une agression... oui encore une !

En effet, un détenu mécontent que l'on puisse lui refuser la promenade au motif qu'il n'était pas prêt, effectue un tapage sur l'étage en insultant les collègues de divers noms d'oiseaux : « Bande de fils de pute, je vais vous baiser, vous êtes morts. »

Pour mettre fin au tapage, ils vont alors expliquer au détenu le motif de cette décision. Celui-ci refuse de réintégrer et maintient la porte de sa cellule pour empêcher sa fermeture. Notre collègue, avec un geste d'apaisement accompagne le détenu à rentrer en cellule.

C'est alors que ce voyou lui envoie un violent coup de poing en plein visage !

Résultat : 5 jours d'ITT !!



C'est dans ce contexte que nos directeurs autorisent depuis maintenant plusieurs semaines et malgré nos remarques en CSA, divers objets à nos pensionnaires : rouleau à pâtisserie, cendrier en verre, pelle et balayette à long manche, tabasco !!! Des ustensiles pouvant être détournés et qui pourraient amplifier les agressions existantes !

Est-ce de la négligence ou simplement un manque d'expérience du terrain ? Il est simple de prendre ce genre de décisions et de ne pas être exposé aux conséquences dramatiques que cela pourrait avoir.

Nous exigeons dès aujourd'hui le retrait et l'interdiction de ces produits en cellule !





Nous avons également eu connaissance d'une autre décision absurde concernant la réouverture des salles de shoot (petite récré ...) prochainement ! Et cela sans surveillance ? Pas de caméra, pas de surveillant ? Qui sera responsable en cas d'incident ? Certainement pas les décisionnaires.

Il n'en sera rien, pas de surveillant « activité », pas d'activités !!



Si nous devons envoyer des signaux de fumée afin d'obtenir du personnel supplémentaire pour réouvrir vos salles de shoot et surtout par la même occasion assurer la sécurité des agents, nous, **le bureau Force Ouvrière**, sommes prêts à nous mobiliser !

FO Justice souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et se tient disponible pour l'accompagner dans ses démarches.

FO Justice exige une sanction exemplaire à l'encontre de cet agresseur.

FO Justice restera vigilant aux suites données à nos revendications.

